

Ville de Coaticook

grille des usages principaux et des normes

USAGES	Usage dominant	Classes d'usages	Article de zonage	Zones						
				RA-510	P-511	C-512	C-513	RB-514	C-515	
HABITATION		classe A - unifamiliale		•				•	• [1]	
		classe B - bifamiliale						•	•	
		classe C - trifamiliale						•	•	
		classe D - multi. (moins de 10 log.)					•		• [2]	
		classe E - multi. (10 log. et plus)					•			
		classe F - communautaire								
		classe G - mobile	art. 21.3							
	COMMERCE		classe A-1 spectacles, culture							•
			classe A-2 bars							•
			classe A-3 clubs sociaux							•
			classe A-4 récréation intérieure					•		•
			classe A-5 récré. ext. intensive	art.22.4						
			classe A-6 récré. ext. extensive							
			classe A-7 récré. ressource							
			classe A-8 arcades							
			classe A-9 caractère érotique							
			classe B-1 bureaux							•
			classe B-2 services					• [3]		•
			classe B-3 vente au détail					• [4]		•
			classe C-1 hébergement							•
			classe C-2 gîte du passant		• [9]				• [9]	• [9]
			classe C-3 restauration					• [5]		•
			classe C-4 casse-croûte							•
			classe D-1 poste d'essence							•
		classe D-2 station service	art. 22.3.2						•	
		classe D-3 lave-autos							•	
		classe D-4 vente de véhicules	art. 22.3.1					•	•	
		classe D-5 pièces et acces.						•	•	
		classe D-6 entretien	art. 22.3.2, 22.3.3					•	•	
		classe E-1 const. terrassement						• [6]	•	
		classe E-2 vente en gros transport						• [8]		
	classe E-3 para-agricole							•		
	classe E-4 autres usages comm.									
	classe E-5 mini-entrepotage					•	•			
INDUSTRIE		classe A	art. 23.2					•		
		classe B	art. 23.2							
		classe C	art. 23.2							
		classe D extraction	art. 23.3							
		classe E récupération, recy.	art. 19.6, 23.4							
PUBLIC ET INSTITUTIONNEL		classe A-1 services gov.					•			
		classe A-2 santé, éducation								
		classe A-3 centres d'accueil								
		classe A-4 services culturels								
		classe A-5 sécurité, voirie								
		classe A-6 lieux de culte								
		classe B parcs, terrains de jeux		•	•	•		•	•	
		classe C équip. publics	art. 8.1.3			•	• [7]		•	
	classe D infras. publiques		•		•	•	•	•		
AGRICOLE		classe A agriculture, forêt								
		classe B établissements d'élevage								
		classe C activités complé.								
		classe D formation agricole								
		classe E animaux domestiques	art. 24.4							
NOR- MES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	isolée		•	•	•	•	•	•	
		jumelée								
		en rangée								

Ville de Coaticook

grille des usages principaux et des normes

Notes particulières

[1] limité aux habitations unifamiliales jumelées à un établissement commercial ou situées dans un bâtiment où il existe un usage commercial (bâtiment mixte)

[2] limité aux habitations multifamiliales comportant un maximum de 4 unités de logement

[3] limité à l'usage centre d'appel

[4] seuls les commerces occupant une superficie minimale de 2 446 mètres carrés sont autorisés.

Cette superficie minimale doit être occupée par un seul commerce et ne peut être utilisée pour les fins de plusieurs commerces. Malgré ce qui précède, la vente au détail est autorisée à titre accessoire à l'usage principal entreposage, sous réserve de respecter toutes les conditions suivantes :

a) la vente doit se limiter aux produits entreposés sur place et commercialisés par l'entreprise.

b) la superficie occupée par l'activité vente au détail à titre accessoire ne doit pas excéder 100 mètres carrés

[5] limité à un établissement de restauration localisé à l'intérieur du bâtiment principal, sans accès direct à l'extérieur pour la clientèle

[6] limité aux entreprises en construction, en excavation, en terrassement et en aménagement paysager, sous réserve de respecter toutes les conditions suivantes :

a) tout entreposage extérieur est interdit.

b) le stationnement de véhicules ou équipements lourds (ex. véhicules d'un poids de plus de 3 500 kilos, remorques, rétrocaveuses, etc.) est interdit à l'extérieur. c) toutes les opérations, sans exception, sont faites à l'intérieur d'un bâtiment fermé.

d) les opérations ne doivent être source d'aucun bruit dont l'intensité, mesurée aux limites du lot, est supérieure à 50 dBA.

[7] à l'exclusion des tours de télécommunication

[8] limité aux usages commerce de gros et commerce d'entreposage, sous réserve de respecter toutes les conditions suivantes:

a) tout entreposage extérieur est interdit.

b) toutes les opérations de chargement / déchargement doivent être faites à l'intérieur d'un bâtiment.

c) les opérations ne doivent être source d'aucun bruit dont l'intensité, mesurée aux limites du lot, est supérieure à 50 dBA.

[9] usage assujéti aux dispositions des articles 21.2 et suivants applicables aux usages complémentaires

Ville de Coaticook

grille des usages principaux et des normes

		Article de zonage	Zones						
			RA-510	P-511	C-512	C-513	RB-514	C-515	
NORMES (suite)	IMPLANTATION	marque de recul avant min. (m)	art. 6.1.12	7,6	6	7,6	10	7,6	10
		marque de recul latérale min. (m)		2	3	4,5	4,5	2	3
		somme des marges de recul latérales min. (m)		6	6	9	9	6	7
		marque de recul arrière min. (m)		3	3	4,5	10	3	3
	BÂTIMENT	hauteur maximale (étage)		2	2	2	2	2	2
		hauteur maximale (m)		9	9	9	11	9	9
		façade minimale (m)		7,3	—	—	30	7,3	7,3
		profondeur minimale (m)		6,7	—	—	20	6,7	6,7
		superficie min. au sol (m ca)		55	—	—	600	55	55
	RAPPORTS	espace bâti/terrain max., bâtiment principal (%)		30	—	—	70	30	30
		espace bâti/terrain max. bâtiment accessoire (%)		10	—	—	10	10	10
	AUTRES NORMES	puits municipal	chap.18			•			
		zones à risque d'inondation	art. 19.2			•			•
		zones de glissement de terrain	art. 19.3						
		lieu d'enfouissement sanitaire	art. 19.4						
		ancien dépotoir	art. 19.5						
		terrain contaminé	art. 19.9						
protection du patrimoine		chap.20							
bande tampon		art. 23.2				•			
sites d'extraction	art. 23.3								
DIVERS	AMENDEMENT	ajout mini-entrepotage, régl. 6-1(2002)-1, 2003-06-18			☒				
		modif. usages et normes, régl. 6-1-14, 2006-06-19				☒			
		régl. 6-1-19 (2007) en vigueur 18 février 2008					X		
		régl. 6-1-59 (2017), en vigueur 21 juin 2017		X				X	
	notes particulières								